

Zeitschrift: Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales

Herausgeber: Société d'Etudes Economiques et Sociales

Band: 2 (1944)

Heft: 1

Artikel: Le tourisme dans notre économie nationale

Autor: Faillettaz, Emmanuel

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-131792>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le tourisme dans notre économie nationale

Depuis que l'Université de Berne a créé un *Institut de recherches touristiques*, que l'Ecole des hautes études commerciales de Saint-Gall a organisé un *Séminaire d'études touristiques*, que l'Ecole de commerce de Neuchâtel, enfin, a ouvert une *Section touristique*, on a ennobli en quelque sorte le tourisme, en le hissant au niveau de la doctrine et de la science exacte.

Ce mouvement lancé par les Drs W. Hunziker et K. Krapf de la Fédération suisse du tourisme a rendu un incontestable service à la cause du tourisme dans notre pays. Un danger le menace toutefois dans le sens d'une spéculation scientifique poussée à l'extrême. Il faut reconnaître, en effet, que diverses publications qu'il a inspirées procèdent parfois d'une méthode et d'un dogmatisme si rigides et si banals tout ensemble que notre esprit latin y rebute franchement¹.

C'est peut-être à cela qu'il faut attribuer le peu d'empressement que des auteurs romands ont mis jusqu'ici à étudier ce problème pourtant si important dans un pays comme le nôtre, où le tourisme constitue l'un des facteurs essentiels de l'économie nationale.

Le but de cette étude est d'essayer d'en préciser l'un des aspects les plus intéressants et les plus méconnus.

* * *

Peu de termes de notre langue française renferment en eux-mêmes une notion aussi imprécise, une signification aussi déformée que le mot *tourisme*. D'importation britannique encore récente, il a perdu aujourd'hui son sens étymologique. Littré ne le connaît pas encore et se contente de définir l'homme qui le pratique, c'est-à-dire le touriste, comme «un voyageur qui ne parcourt des

¹ Cf. HUNZIKER - DIETHELM - ITH - KRAPF: *Kurort, Kurdirektor, Verkehrsdirektor*. Nr. 3 Schriftenreihe des Seminars für Fremdenverkehr an der Handelshochschule St. Gallen 1943.

pays étrangers que par curiosité ou désœuvrement, qui fait une espèce de tournée dans des pays habituellement visités par leurs compatriotes ». Le touriste indigène, selon cette conception, serait inexistant, alors qu'il joue un rôle parfois prépondérant. Larousse, le premier sauf erreur, consacre le vocable *tourisme*, en affirmant qu'il est « le goût des déplacements et des voyages ». Si lapidaire et si générale qu'elle soit, cette définition ne nous donne qu'imparfaitement satisfaction aujourd'hui, où le goût des voyages peut être suscité par des mobiles très divers qu'il convient de différencier. C'est ainsi que les voyages d'un homme d'affaires ne sont pas nécessairement étrangers, chez lui, à un certain goût des déplacements, tandis qu'il est de toute évidence que cet homme d'affaires ne se confond point, dans notre esprit, avec un touriste.

Telles sont les raisons qui ont engagé quelques auteurs à chercher une définition mieux propre à caractériser le tourisme moderne dans toutes ses formes. Successivement R. Glückmann, A. Mariotti, A. Borman, H. Gölden et F. Ehrensperger ont proposé des formules plus ou moins adéquates. Aucune, toutefois, ne résiste pleinement à une analyse minutieuse ; aucune n'est exempte d'un particularisme trop exclusif.

La plus rationnelle des définitions qui nous ait été proposée jusqu'ici, nous vient du Dr Hunziker dans son ouvrage : *Der schweizerische Fremdenverkehr*. Selon cet auteur, « le tourisme est l'ensemble des relations et des faits constitués par le séjour d'étrangers, pour autant que ce séjour ne soit pas motivé par une activité lucrative momentanée ou permanente »¹.

Large, souple et précise tout à la fois, cette définition semble bien englober tous les aspects les plus divers du tourisme moderne. Tout au plus pourrait-on la modifier, suivant le point de vue auquel on se place, en parlant du séjour d'individus en général et non pas exclusivement d'étrangers. Dès lors cette définition serait complète, puisqu'elle comprendrait même le tourisme indigène.

En tout état de cause, nous voici bien loin de Littré et de Larousse, de cette notion classique du tourisme exclusivement d'agrément.

* * *

¹ *Opus cit.*, p. 5.

Ce tourisme d'agrément, ce tourisme pur, pourrait-on dire, ne date pas d'aujourd'hui. Il est probable qu'il fut déjà pratiqué dans les temps les plus reculés. Il est certain que les Grecs et surtout les Romains entreprenaient des déplacements sous le seul empire de la curiosité et dans l'unique dessein de changer d'atmosphère. Cependant, la vogue du tourisme d'agrément et son développement remontent à peine à un siècle. Il faut attendre l'invention de la traction à vapeur, la mise en circulation de transports en commun nombreux et relativement bon marché, pour qu'il prenne son véritable essor. Le premier bateau à vapeur est lancé sur le lac Léman en 1823 ; le premier chemin de fer entre Zurich et Baden est inauguré en 1847 ; nos premiers grands hôtels datent pour la plupart de la seconde moitié du XIX^e siècle. Jusque-là, la Suisse n'avait connu que des touristes isolés et privilégiés. Dès 1850, elle s'ouvre au tourisme collectif : de partout on vient jusqu'à elle, curieux de suivre les traces de quelques pionniers qui avaient célébré avec bonheur les charmes et les vertus de sa belle et mystérieuse nature. C'est l'âge d'or du tourisme pur, inspiré par Albrecht von Haller, Rousseau, Goethe, Schiller ou Byron. Sans nul doute, la plupart des voyageurs de cette époque étaient guidés exclusivement par une vive curiosité et un goût du déplacement par agrément qui en faisaient d'authentiques touristes.

Mais à ces heureux voyageurs, si poétiquement désœuvrés, il est venu bientôt s'en ajouter d'autres que l'on considère également aujourd'hui comme des touristes au même titre que les premiers, alors même qu'ils sont animés d'intentions toutes différentes. Nous voulons parler des pèlerins, mus par la foi et attirés par les vertus de tel ou tel lieu saint ; nous songeons à certains malades, conduits par des médecins vers des climats particulièrement salubres ou des bains curatifs ; nous pensons encore à ces jeunes gens avides de s'instruire et dirigés sur des écoles spécialisées où ils apprennent des langues étrangères. Ce sont autant de voyageurs que des mobiles particuliers ont inspirés dans leurs déplacements, mais que l'on assimile volontiers à des touristes, en raison de l'influence qu'exerce leur présence sur l'économie du pays dans lequel ils séjournent.

* * *

Ainsi défini, le tourisme moderne englobe non seulement le séjour d'un étranger ou d'un indigène dans un centre de villégiature, mais aussi celui d'un individu dans une station balnéaire, d'un élève dans une institution d'éducation et d'un malade dans une clinique spécialisée, pour autant que ce séjour ne soit motivé par aucune activité lucrative.

Considéré du point de vue de notre économie nationale, le touriste quel qu'il soit, dès l'instant où il entre dans notre pays et y séjourne, accomplit une série d'actions qui ont toutes une répercussion sur elle. Tout d'abord il voyage, en chemin de fer, en auto, en bateau, en avion, voire à bicyclette ; puis il loge et se nourrit dans un établissement hospitalier, hôtel, pension, institut ou sanatorium ; enfin, au gré de sa fantaisie ou de ses goûts, il accomplit mille autres actions complémentaires qui entraînent pour lui des dépenses accessoires au profit d'une série de branches subsidiaires de notre économie.

Aussi, tout ce qui découle du tourisme et qui touche à notre économie nationale se résume logiquement en trois éléments essentiels : 1^o le capital de base, c'est-à-dire nos hôtels, pensions, maisons d'éducation, cliniques, sanatoria ; 2^o les compagnies de transport ; 3^o les autres bénéficiaires.

Il convient maintenant d'examiner successivement chacun de ces éléments.

Le capital de base

Si captivant que soit le spectacle même de la nature dans notre pays, il ne saurait être question que nos hôtes sacrifient tous à ce moyen primitif qui tend à revenir à la mode : le camping et le pique-nique. Il a donc fallu construire à leur intention des hôtels et des pensions, des maisons d'éducation, des cliniques et des sanatoria.

Le prodigieux développement des moyens de transport depuis le début de ce siècle, conséquemment le rush des touristes qui s'est produit sur notre pays, a provoqué une véritable éclosion de bâties de toutes sortes, luxueuses ou modestes, grandes ou petites, groupées en quelques points particulièrement attrayants, ou disséminées, au hasard des sentiers, jusque sur nos plus hautes

montagnes, comme jadis les auberges sur l'échiquier des routes de relais.

La guerre actuelle a entraîné dans notre pays une crise touristique aiguë. Toutes les statistiques publiées ces dernières années n'en sont que des témoignages trop éloquents. Afin de conserver à cette étude toute sa valeur documentaire, nous la baserons sur la dernière année d'exploitation normale d'avant la guerre, soit sur 1937¹.

En cette année, on comptait en Suisse 7371 entreprises représentant 195.641 lits. On peut admettre que ces chiffres n'ont guère varié depuis, malgré la disparition de quelques hôtels dans diverses stations. En 1941, ces chiffres étaient respectivement de 7481 entreprises avec 191.788 lits. Au nombre de ces entreprises sont comptées toutes les maisons totalisant plus de 3 lits, c'est-à-dire les plus petites pensions elles-mêmes et certaines auberges. Il faut noter également, pour éviter toute confusion, que ce chiffre comprend à côté des hôtels et des pensions, la plupart de nos grandes cliniques climatiques et de nos sanatoria, c'est-à-dire ceux qui sont membres de la Société suisse des hôteliers. La somme des capitaux investis dans ces entreprises est évaluée à deux milliards, en chiffres ronds — ou fr. 10.000.— par lit — dont plus de la moitié, soit un milliard 300 millions représentent la valeur des immeubles, 400 millions celle du mobilier et 350 millions celle des biens-fonds.

Mais ce capital, comme on peut bien le supposer, n'est pas franc de dette. Le Dr Gurtner a établi que pour l'ensemble de l'hôtellerie suisse les dettes hypothécaires, ajoutées à quelques menus emprunts, crédits bancaires ou autres, se montent à un nominal total de plus d'un milliard ou fr. 5500.— par lit.

Dans certaines industries ou commerces, le chiffre d'affaires est souvent le double ou le triple des capitaux investis ; dans l'hôtellerie, il n'a jamais dépassé le tiers de ces capitaux.

En 1937, les 7371 entreprises dont nous avons parlé, ont enregistré 3.577.000 arrivées et 16.191.000 nuitées, ce qui représente un taux d'occupation des lits de 30,9 %. Les hôtes étrangers totalisaient encore le 50 % de ces chiffres. A titre de comparaison,

¹ Cf. *Annuaire statistique de la Suisse*. 1937.

Dr Hermann GURTNER : *Die wirtschaftliche Bedeutung des schweizerischen Hotelgewerbes*. Basel 1939.

on comptait en 1929, année particulièrement favorable pour notre tourisme national, 5.481.000 arrivées et 22.947.000 nuitées. Ces chiffres sont tombés en 1942, respectivement, à 2.000.000 et 10.000.000.

Tandis qu'autrefois les étrangers et les Suisses s'inscrivaient dans ces statistiques pour un nombre à peu près égal, depuis la guerre les nuitées des hôtes étrangers ont fléchi considérablement pour ne représenter plus que le 18 % du total en 1940.

D'après les calculs du Dr Gurtner, les recettes totales de toutes les entreprises hôtelières de notre pays s'élèvent en 1937 à fr. 312.457.000.—, ce qui représente une dépense moyenne de fr. 1616.— par lit et de fr. 19.29 par nuitée. Cette dépense moyenne de près de fr. 20.— par jour et par hôte est aujourd'hui admise comme une base normale. Ainsi, on peut considérer que les recettes totales de l'hôtellerie ont baissé de fr. 312.000.000.— en 1937 à moins de fr. 200.000.000.— en 1940.

De leur côté, les dépenses totales d'exploitation, pour l'ensemble de l'hôtellerie suisse, ascendent en 1937 à fr. 273.458.000.—, soit à fr. 1414.— par lit ou fr. 16.91 par nuitée d'hôte.

La différence entre les recettes et les dépenses nous donne le bénéfice brut d'exploitation qui est en 1937 de fr. 38.998.000.—. Mais ce bénéfice brut ne tient pas compte des dépenses d'intérêts, des amortissements sur les immeubles et sur le mobilier, ni du traitement de la direction. Or, c'est plus de fr. 100.000.000.— qu'il faut compter pour ce service des intérêts, les amortissements et le traitement de la direction. Nous voici donc bien loin de compte, et les années sont rares, où comme en 1929, le bénéfice brut d'exploitation de notre hôtellerie suisse atteint une somme telle qu'elle permet une saine rentabilité de toutes nos entreprises.

Pour assurer le service de sa clientèle, notre hôtellerie nationale dispose d'un personnel nombreux qu'on évalue à 65.000 personnes.

Les dépenses totales de l'hôtellerie pour les salaires de ces employés s'élèvent à fr. 37.000.000.—. Les pourboires sont évalués de leur côté à fr. 30.000.000.—. Comme la plupart des employés vivent dans les hôtels qui les occupent, il faut ajouter à ces sommes, pour être complet, fr. 45.000.000.— que représentent leur entretien, leur logement et leurs vêtements de travail.

* * *

L'on voudrait pouvoir être aussi précis en parlant des maisons d'éducation qui jouent également un rôle important dans notre tourisme national. Hélas, les statistiques à ce sujet font complètement défaut.

Suivant les estimations que nous avons pu recueillir, on considère qu'il y a en Suisse près de 500 institutions privées d'éducation dignes de ce nom, c'est-à-dire ce que l'on appelle communément des pensionnats avec internats. Le montant total des capitaux investis dans ces maisons s'élève à fr. 60.000.000.— environ. Comme pour les hôtels, ce capital n'est pas vierge de toute hypothèque et l'endettement de ces institutions représente vraisemblablement un pourcentage élevé. Il n'est pas possible d'estimer avec certitude le montant total des recettes et des dépenses d'exploitation de nos institutions privées d'éducation. On a cependant articulé le chiffre de 2.200.000 nuitées en 1939, représentant une recette globale de fr. 24.300.000.—. En se basant sur ces chiffres — que nous donnons d'ailleurs sous toute réserve — on constate que la dépense moyenne par nuitée d'élève serait de 100 % inférieure à celle qu'on enregistre dans nos hôtels, soit fr. 10.— au lieu de fr. 20.—.

Il serait imprudent d'inférer de ces constatations que la clientèle de nos institutions privées d'éducation est moins intéressante que celle de nos hôtels au point de vue de notre économie nationale. En effet, si le prix moyen des dépenses par nuitée des élèves de nos institutions privées d'éducation est inférieur à celui des clients de nos hôtels, en revanche ceux-là intéressent en général beaucoup plus de branches de notre économie nationale que ceux-ci, en raison du fait qu'ils séjournent en moyenne un ou deux ans et que cette durée même leur impose à tous des obligations spéciales, celle de se vêtir ou de se soigner par exemple dans notre pays.

Enfin, nos maisons privées d'éducation sont beaucoup plus sujettes aux fluctuations des crises internationales que les hôtels. Nous en voulons pour preuve la situation actuelle où le 80 % environ de toutes nos maisons a dû fermer ses portes faute d'élèves, tandis que le pourcentage des hôtels contraints de mettre la clé sous le paillasson est encore minime. Cette remarque d'ailleurs vaut tout aussi bien dans le sens opposé. Dans les temps de prospérité il est souvent arrivé que la totalité, ou peu s'en faut,

de nos maisons privées d'éducation travaillait à plein rendement, enregistrant des recettes doubles ou même triples de celles dont nous avons parlé pour 1939.

* * *

Pour être complet, à côté des hôtels, des grandes cliniques, des sanatoria et des maisons privées d'éducation, il faut encore parler de toutes les entreprises qui ont un caractère touristique, en ce sens que leur seule présence entraîne et justifie l'hébergement ou l'entretien d'hôtes nomades de toutes sortes.

Il y a tout d'abord de nombreuses cliniques privées et maisons de convalescence qui ne font pas partie de la Société suisse des hôteliers et qui, de ce fait, échappent au contrôle et aux statistiques de celle-ci. Or, le capital investi dans ces entreprises est élevé, puisqu'on l'a estimé à fr. 200.000.000.—. Il y a également les chalets à louer, diverses propriétés privées de week-end, certaines colonies de vacances qui intéressent moins l'étranger que l'indigène, mais qui jouent également un rôle appréciable du point de vue qui nous occupe. Chacun sait que jusque dans les stations touristiques les mieux équipées, le nombre des chalets qui se louent à la saison est très considérable, tellement même que ceux-ci constituent une concurrence dangereuse pour notre hôtellerie nationale. Sur la foi d'un rapport de la Direction des postes, le Dr Krapf va même jusqu'à affirmer qu'en 1938-39, le montant total des dépenses faites par ces touristes était supérieur à celui des dépenses réalisées par la clientèle hôtelière.

Enfin, il y a les auberges-cafés de ville, de campagne ou de montagne qui ne tombent pas sous le coup de la statistique dont nous avons parlé plus haut, parce qu'elles ont moins de trois lits ou pas de lit du tout. La Société suisse des cafetiers a établi que le capital investi dans cette industrie dépasse celui de l'industrie hôtelière à proprement parler. Sans doute le plus gros de la clientèle de ces établissements publics est-il constitué par les indigènes, mais on évalue tout de même à 30 % les hôtes de ces auberges qui sont des excursionnistes indigènes ou des étrangers, c'est-à-dire des touristes.

Les compagnies de transport

La première action du touriste, comme nous l'avons vu, est de voyager. Toutes nos entreprises de transport sont donc directement intéressées au trafic touristique. Elles en sont généralement les bénéficiaires les plus apparents, qu'il convient de distinguer des autres. Elles comprennent les C.F.F., les chemins de fer privés, les compagnies de navigation, les sociétés de transport par autocars, les autos postales fédérales, les taxis, enfin les compagnies aériennes.

La longueur du réseau des C.F.F., rappelons-le, est de 2870 km. ; celle des chemins de fer privés de 2370 km., dont 770 km. à voies normales et 1600 km. à voies étroites ; celle des funiculaires et des chemins de fer à crémaillère de 169 km., celle enfin des lignes de tramways de 464 km.

Il est malaisé de déterminer la part exacte des recettes dues au tourisme dans l'exploitation de ces lignes pour la simple raison qu'on ne peut pas discriminer les voyages entrepris dans un but touristique de ceux qui sont faits dans un but commercial.

Cependant, le Dr Krapf, se basant sur un rapport des compagnies de transport publié en 1937, relève que le 52 % des recettes totales des entreprises de transport ferroviaires et lacustres au cours de cette année, soit fr. 93.000.000.— est dû au transport de touristes indigènes ou étrangers. Cette proportion très considérable s'explique du fait que beaucoup de compagnies privées de chemins de fer de montagne ou de bateaux vivent presque exclusivement du trafic touristique. Cette constatation d'ailleurs se confirme actuellement : en dépit de la crise, la proportion du trafic touristique par rapport au trafic commercial s'est à peu près maintenue dans des normes identiques.

C'est dire implicitement que la part des capitaux investis dans les compagnies de transport pour l'économie touristique est très élevée. Il faut compter vraisemblablement fr. 700.000.000.— uniquement pour les chemins de fer. Enfin, l'on peut affirmer que sur les 40.000 personnes qui vivent des C.F.F. et des chemins de fer secondaires, le 50 % environ doit ce privilège au tourisme.

En 1929, on comptait en Suisse 32 compagnies de navigation totalisant 949 employés. Le capital investi dans ces entreprises s'élevait à fr. 15.000.000.—.

Parler du trafic automobile dans le temps présent, c'est presque une dérision. Pourtant, il serait injuste et dangereux de sous-estimer cet élément qui a pris peu avant la guerre une importance de premier plan et qui, sans aucun doute, la reprendra après la guerre.

En 1937, il est entré en Suisse, par le train, 887.000 voyageurs qui ont totalisé 6.000.000 de nuitées. Durant la même année, il en est entré en auto 1.076.000, qui ont totalisé 1.700.000 nuitées.

Il ressort de cette comparaison que le nombre des voyageurs entrés en voitures automobiles dans notre pays est plus élevé que celui des voyageurs entrés par train, mais qu'en revanche ces derniers ont séjourné trois fois plus longtemps en moyenne que les premiers.

Le service automobile postal, en dehors des lignes d'autobus concédées, qui fonctionne avec une régularité digne de tous éloges, s'est développé d'une manière prodigieuse en un minimum de temps. En 1938, la longueur totale des lignes exploitées était de 5603 km. Au cours de cette année-là, ce service automobile postal transporta 5.782.000 voyageurs et totalisa la belle somme de fr. 7.642.000.— de recettes, dont on peut dire qu'un très fort pourcentage est dû au tourisme.

Le plus moderne des moyens de transport, l'aviation, est également un atout sérieux pour notre tourisme national. La Swissair, la principale de nos compagnies de transport aérien, a enregistré en 1938, 35.000 passagers. Les recettes totales pour le transport desdits passagers et des marchandises atteignent la somme appréciable de fr. 2.300.000.—. Les capitaux investis dans nos compagnies aériennes, suivant le Dr Dollfuss, spécialiste en la matière, se montent à fr. 25.000.000.—. On imagine aisément ce que sera demain pour notre tourisme national un tel moyen de transport, quand l'aviation civile pourra bénéficier des progrès prodigieux accomplis sous l'empire des tragiques nécessités de cette guerre.

Les autres bénéficiaires

A part le personnel tirant sa subsistance même de notre industrie touristique, à part les compagnies de transport dont il était logique de parler pour elles-mêmes, quels sont les autres bénéficiaires du tourisme?

Il faut citer tout d'abord notre *agriculture*. L'entretien des clients de nos hôtels, pensions, auberges, maisons d'éducation, cliniques et sanatoria ne va pas sans des frais considérables. Les dépenses totales d'exploitation de l'hôtellerie suisse se sont élevées en 1929 à fr. 404.000.000.— et en 1937 à fr. 273.000.000.—, dont plus d'un tiers, respectivement fr. 183.000.000.— et fr. 107.000.000.— concernent uniquement la cuisine. Or, le 75 % des denrées consommées sont fournies par l'agriculture suisse. Dans les années normales, cela représentait la dixième partie du bénéfice brut de notre agriculture. Si l'on estime à 10 milliards le capital investi dans notre agriculture, on peut ainsi considérer que théoriquement l'apport du tourisme à l'agriculture suisse est d'un milliard. En ajoutant à cette somme la consommation des sanatoria, des maisons d'éducation et des auberges ont atteint aisément un total de 1,3 à 1,5 milliard.

L'intérêt de notre *viticulture* n'est pas moins négligeable. Le montant total des dépenses de l'hôtellerie suisse en 1937 pour la cave s'élève à fr. 33.500.000.—. S'il est exact que ce chiffre couvre une part plus grande de produits étrangers que de produits suisses, ces derniers ont tendance à prendre toujours plus d'importance ; d'ailleurs, il faut considérer qu'il ne s'agit ici que de l'hôtellerie. On peut admettre que la consommation de nos produits viticoles doit être faible dans les cliniques, sanatoria et maisons d'éducation ; en revanche, il ne faut pas oublier qu'elle est très forte dans les auberges et restaurants où l'on a évalué, comme on s'en souvient, la fréquentation des touristes à 30 %.

L'ensemble des autres *denrées alimentaires* qui sont consommées chaque jour du fait du tourisme se subdivise en produits étrangers et indigènes. S'il n'est pas possible de citer des chiffres précis, il est aisément de s'imaginer l'intérêt qu'en peuvent tirer de nombreuses fabriques suisses.

Il ne suffit pas de bien nourrir la clientèle touristique de notre pays pour qu'elle lui reste fidèle. Il faut aussi lui assurer un certain bien-être, un certain confort. Cela suppose d'incessants travaux d'entretien, de réparation, de modernisation des immeubles et du mobilier. A côté des capitaux investis en elle qui représentent déjà un apport appréciable à *l'industrie* et à *l'artisanat* dans leur ensemble, le tourisme fait encore bénéficier régulièrement ces branches majeures de notre économie.

nationale d'une somme qu'on a évaluée dans les bonnes années à fr. 50.000.000.—

Le compte détaillé des dépenses d'exploitation de l'industrie touristique qui profitent à toute notre économie nationale n'est pas épuisé. Il a été établi que les 7400 hôtels de notre pays à eux seuls ont encore dépensé en 1937 fr. 22.000.000.— en frais généraux, fr. 13.000.000.— pour le combustible, fr. 7.000.000.— pour la propagande et la publicité, fr. 3.000.000.— pour l'entretien d'orchestres ou d'appareils mécaniques, fr. 2.000.000.— pour l'électricité, etc.

Les *banques*, les *assurances* et le *fisc* sont également intéressés au plus haut point à notre industrie touristique. On a vu que les dettes hypothécaires de l'hôtellerie s'élèvent à 1,2 milliard. On estime aux deux tiers la part des banques sur ce montant, soit à fr. 800.000.000.— environ. Il paraît indispensable d'ajouter encore fr. 100.000.000.— d'emprunts ordinaires, ce qui porte à fr. 900.000.000.— la fortune des banques dans l'hôtellerie suisse. Quant aux opérations de change traitées par les banques pour le compte de la clientèle, elles sont moins élevées qu'on pourrait le penser et ne semblent guère dépasser fr. 20.000.000.— dans une année normale.

Il va sans dire que toute notre industrie touristique repose sur des *assurances* : elles sont évaluées à plus de 2 milliards pour l'ensemble des entreprises. Chaque année les primes payées sur la base de ces polices s'élèvent à plusieurs millions. En 1937, elles ont atteint le chiffre de fr. 3.037.000.— uniquement pour l'hôtellerie.

Le *fisc*, enfin, n'est pas moins bien partagé, puisque la somme totale d'impôts et de patentes déboursée par notre hôtellerie en 1937 est de fr. 6.700.000.—, somme que l'on peut grossir à fr. 10.000.000.— en chiffres ronds pour l'ensemble des entreprises de notre industrie touristique.

* * *

Jusqu'ici, nous nous sommes limité essentiellement aux branches de notre économie nationale qui bénéficient directement de l'exploitation même de nos établissements touristiques. Mais il existe encore toute une série de bénéficiaires qu'on pourrait

appeler les bénéficiaires complémentaires, parce qu'ils tirent profit des dépenses faites par les touristes eux-mêmes. Exception faite de quelques éléments, on sombre ici dans l'arbitraire le plus absolu.

En effet, comment discriminer le bénéfice que tirent les agences de voyage et les bureaux de change privés du mouvement touristique interne de celui qu'ils réalisent sur le compte des Suisses qui voyagent à l'étranger?

Comment déterminer ce que les touristes laissent chaque année au commerce privé de toute nature (alimentation, confection, bijouterie, orfèvrerie, antiquités, etc.)? Comment évaluer ce qu'ils abandonnent comme honoraires à nos avocats, nos agents d'affaires, nos médecins, nos dentistes, nos professeurs, nos musiciens, en un mot à tous ceux qui exercent une profession libérale? Comment estimer ce que nos écoles de ski, nos clubs alpins, nos plages, nos golfs, pour tout dire nos sociétés sportives quelles qu'elles soient, doivent aux touristes généralement si passionnés de sport?

Comment calculer dans quelle mesure nos théâtres, nos cinémas, nos salles de concerts, nos casinos, nos salons de jeux, bénéficient eux aussi de leur présence si généralement anonyme?

Tout ce que l'on peut dire, c'est qu'en vérité l'apport du tourisme à toutes ces branches de notre économie nationale est infiniment plus grand qu'on ne le pense généralement.

Même la personne la mieux avertie de ces choses est surprise quand elle découvre ici ou là un indice nouveau. Par exemple, les recettes des P.T.T. étaient évaluées avant la guerre à plus de fr. 15.000.000.—. D'après une estimation du Dr Zollinger, le 10 % des recettes des postes et le 5 % des recettes des télégrammes et des téléphones étaient le fait du tourisme. L'Administration des douanes, tout comme celle des P.T.T. est directement intéressée au tourisme.

Il existe dans notre pays des vallées assez retirées où l'industrie domestique ne vit pratiquement que du tourisme. A l'opposé, la plus grande de nos villes, Zurich, en mesure aussi toute la valeur, puisque les commerçants de ce centre des affaires considèrent que le 35 % du total annuel des achats est dû à des touristes de passage.

Lorsqu'on se met à y réfléchir, il n'est finalement personne qui de près ou de loin ne puisse rester insensible à ce facteur primordial de notre économie nationale qu'est le tourisme.

Le tourisme et notre balance commerciale

Après avoir examiné ce que constitue la structure même du tourisme dans notre pays et l'influence qu'il exerce sur diverses branches de notre économie, il nous reste à tirer la seule conclusion logique qui s'impose, c'est-à-dire à déterminer l'effet qu'il produit sur notre balance commerciale.

En 1937, l'apport du tourisme à notre économie nationale a été dans les grandes lignes le suivant :

Hôtels, pensions, sanatoria	fr. 312.000.000.—
Auberges, restaurants.....	» 196.000.000.—
Institutions privées d'éducation	» 48.000.000.—
Dépenses accessoires de toute nature	» 100.000.000.—
Chemins de fer, bateaux	» 93.000.000.—
soit au total	<u>fr. 749.000.000.—</u>

Quoiqu'incomplet, puisqu'il ne tient pas compte des hôtes habitant en privé, ni des recettes enregistrées grâce au tourisme par les entreprises d'autocars et les compagnies aériennes, ce tableau permet d'estimer sans exagération à fr. 800.000.000.— les dépenses totales faites par les touristes au profit de notre économie nationale en 1937. Cette évaluation confirme d'ailleurs celle que M. Scherz, directeur de la Banque cantonale de Berne, a faite pour l'année 1929, où le tourisme était particulièrement florissant¹. Il estime l'apport global du tourisme en cette année à fr. 900.000.000.—, ce qui représente la septième partie des revenus totaux de notre pays.

Si l'on ne tient compte que des intérêts de ceux qui vivent du tourisme, il importe peu de savoir quelle est l'origine de l'argent qui contribue à assurer leur existence. Mais si l'on veut considérer le problème en regard des intérêts généraux de notre population, c'est-à-dire en regard de notre économie nationale, il n'est pas indifférent que cette source de revenus soit alimentée par des touristes indigènes ou des touristes étrangers. Il tombe sous le sens que dans le premier cas, il n'y a que transfert d'espèces,

¹ Cf. E. SCHERZ : *Die Stellung des Fremdenverkehrs innerhalb der schweizerischen Volkswirtschaft*. Conférence prononcée à l'occasion du 1^{er} Congrès suisse du tourisme. Zurich 1933.

tandis que dans le second cas, il y a réellement apport d'espèces nouvelles. En d'autres termes, lorsqu'on a affaire à des touristes indigènes, l'opération se traduit uniquement par un déplacement de pouvoir d'achat ; en revanche, lorsqu'il s'agit de touristes étrangers, elle aboutit effectivement à la création d'une puissance d'achat nouvelle.

Cette distinction est d'une importance capitale. La Suisse qui possède peu de matières premières est contrainte de faire des importations massives et onéreuses. Elle est tributaire de l'étranger et de ce fait sa balance commerciale a toujours été déficitaire, souvent même dans des proportions considérables¹. La statistique suivante en donne une idée plus précise :

Balance commerciale de la Suisse

	Solde passif
1929	fr. 630.000.000.—
1930	» 800.000.000.—
1931	» 900.000.000.—
1932	» 960.000.000.—
1933	» 760.000.000.—
1934	» 590.000.000.—
1935	» 460.000.000.—
1936	» 380.000.000.—
1937	» 520.000.000.—
1938	» 290.000.000.—
1939	» 590.000.000.—
1940	» 540.000.000.—

On imagine dès lors tout l'intérêt que présente pour notre pays le tourisme international. Grâce aux devises apportées par les nombreux visiteurs de l'extérieur qu'il attire en notre pays, le tourisme compense, en effet, une partie de ce déficit. Il est, à ce titre, ce qu'on a appelé si justement «une exportation invisible».

Dans les années de grande prospérité touristique comme en 1929, le tourisme arrivait à laisser un solde actif net de plus

¹ A une exception près en 1916, où notre balance commerciale a présenté un solde actif de fr. 69.000.000.—.

de fr. 500.000.000.— qui réduisait au delà des deux tiers le passif de notre balance commerciale. Mais, hélas, les temps sont révolus. Et le solde actif du tourisme est allé depuis cette année-là en diminuant sensiblement et presque constamment. En 1937, le Dr F. Seiler de la Fiduciaire suisse pour l'hôtellerie a calculé que le solde actif du tourisme s'est élevé à quelque fr. 350.000.000.—. Mais de cette somme il faut défaire toutes les dépenses faites par des Suisses à l'étranger, dépenses que l'on évalue à fr. 80.000.000.—. Il en résulte donc pour 1937 un solde actif net de fr. 280.000.000.— que le tourisme a pu encore inscrire en déduction du solde passif de notre balance commerciale.

Depuis la guerre, il va de soi que ce solde actif net a diminué encore dans des proportions importantes, disons même inquiétantes. Chaque année qui passe sans que le tourisme international puisse reprendre son essor normal compromet toujours davantage la situation financière de notre pays.

Est-ce assez dire de quels vœux pressants il faut appeler un prochain retour de temps meilleurs, qui permettront à notre pays de redonner sa pleine valeur à son « exportation invisible ».

Emmanuel FAILLETTAZ.